

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>15<sup>ème</sup></b>
Nom de site	D_RUE DU COTENTIN	Numéro	751222
Adresse du site	<b>27, rue du Cotentin</b>	Hauteur	R+6 (20.25m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Social - PARIS HABITAT - OPH</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G).</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>25/01/2021</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>24/06/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>24/08/2021</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 6.17m, 7m et 8.20m	Vis-à-vis (25m)	R+6,R+7 (23.12m)
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G: 0° &lt; 5V/m - 120° &lt; 4V/m - 240° &lt; 5V/m</b> <b>5G (3500) : 0° &lt; 5V/m - 120° &lt; 3V/m - 240° &lt; 5V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	<b>28m (0°) / 29.48m (120° et 240°)</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

#### **Date :**

#### **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

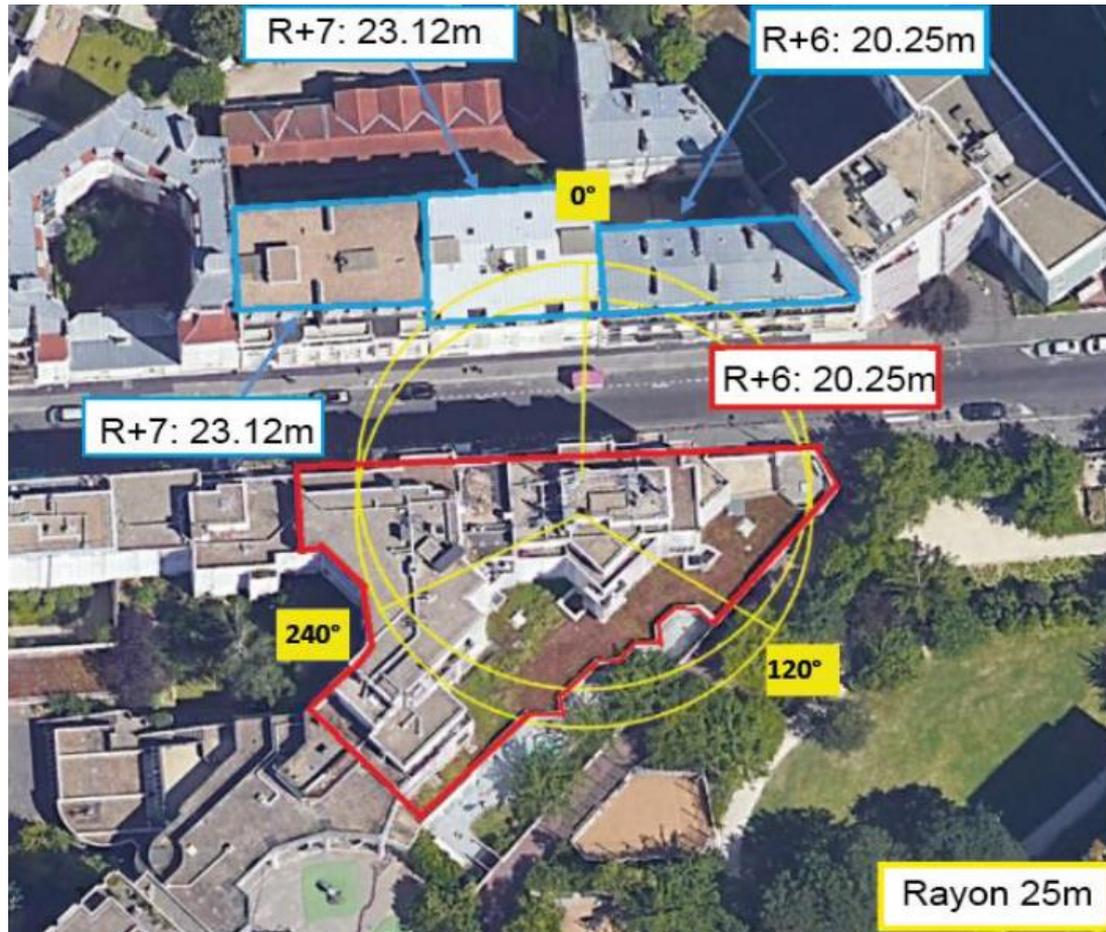
**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Maurice Maignen 15ème CRECHE ET GARDERIE D'ENFANTS	2 Rue Maurice Maignen 75015 Paris	4m	OUI	22m	2.85V/m
MICRO CRECHE LES BEBES EXPLORATEURS	36 Rue du Cotentin 75015 Paris	8.74m	NON	76m	1.50V/m
PROTECTION SOCIALE DE VAUGIRARD ACTIVITES HOSPITALIERE	91 Bis Rue Falguière 75015 Paris	23.12m	NON	91m	2.02V/m
Il tait une fois(Crescendo) Multi-accueil	4 rue André Gide	23.12m	OUI	76m	0.82 V/m
Arc en Ciel Crèche collective	9 Rue Aristide Mailhol	23.12m	NON	77.76m	1.48 V/m
E.M.PU ARISTIDE MAILLOL ECOLE MATERNELLE	15 Rue Aristid Maillo 75015 Paris	8.74m	OUI	36m	1 V/m

**\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale**

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



### Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 0°	Azimet 120°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	23.5 m	16.5 m	20.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

### Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ **Exposition par antennes à faisceaux orientables**

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 2 et 3 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 0°	Azimet 120°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	23.5 m	22.5 m	21.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

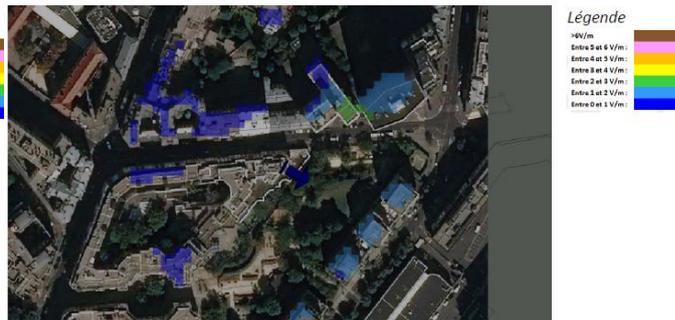
ii. Azimut 0°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 23.5 m.



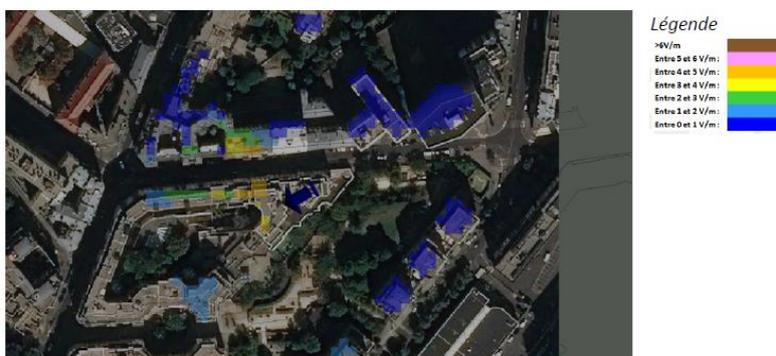
iv. Azimut 120°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



vi. Azimut 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 21.5 m.



### Vue des Antennes Avant/Après

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



Photo du site vue depuis la rue après travaux



AVEC MODIFICATION VISUEL

### Vue des Azimuts

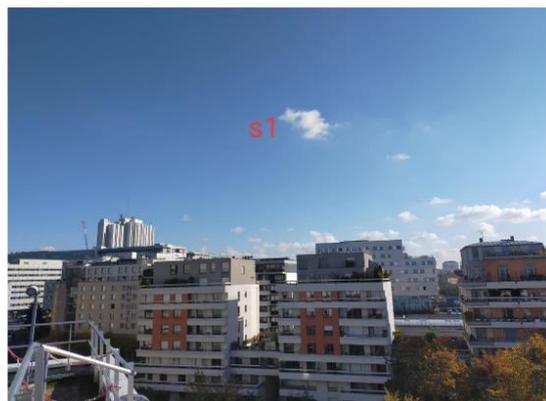
0°

120°

Azimut S0 :



Azimut S1 :



**240°**

Azimut S2 :

